
Projet « Conseiller auprès du Ministère de l'Environnement et des Forêts (MINEF) »

B.P. 7814 Yaoundé
Tél. : ++237 -221.94.57
Fax : ++237 -221.50.48
E-Mail : Bkmermann@aol.com
République du Cameroun

Objet : NOTE DE CONJONCTURE ENVIRONNEMENT 08/2003
élaborée en collaboration avec l'association CRAC

N° 56 août 2003

10 journaux ont traité de l'information environnementale en ce mois d'août 2003. Il s'agit de Bubinga, The Herald, Les Nouvelles du pays, La Gazette Républicaine, Le Patriote, Le Popoli, Dikalo, Mutations, La Nouvelle expression et Cameroon tribune. Par rapport au mois de juillet, on note une baisse des titres des journaux mais, une stabilité au niveau de la masse de l'information environnementale. Les initiatives en faveur de l'environnement, les atteintes à l'environnement et les informations de la faune sont en baisse. Les informations du secteur forestier et du bois tiennent le haut du pavé. On note une multiplication des prises de position sur l'environnement.

I – Chronologie de l'information environnementale

A – L'hygiène et la salubrité publiques

- Le 5 août, Cameroon tribune signale sur la moitié de sa page 7 l'organisation des stages de vacance par le Ministère de la Ville, pour rendre Yaoundé propre.
- Le 11 août, Cameroon tribune indique sur 3/5 de sa page 12 que selon le délégué du gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Yaoundé, « Yaoundé sera propre ».
- Le 12 août, Cameroon tribune note sur la moitié de sa page 8 que les jeunes de Yaoundé se lancent « à l'assaut des ordures », dans le cadre de « l'opération ville propre ».
- Le 25 août, Cameroon tribune souligne sur une brève de sa page 14 que "l'enlèvement des ordures se modernise à Bertoua".
- Le 28 août, Les Nouvelles du Pays note sur 3/5 de sa page 11 que le métier de fouilleur de poubelle est une profession risquée.

B – Le projet pipeline Tchad-Cameroun et les informations du secteur pétrolier

- Le 25 août, Cameroon tribune signale sur une brève de sa page 8 la tenue d'un atelier de formation dans le domaine de l'environnement pétrolier à Yaoundé.
- Le 26 août, Cameroon tribune note sur la moitié de sa page 7 que les hommes de médias, les maires et les ONG sont réunis à Yaoundé pour un atelier de formation sur la protection de l'environnement dans le secteur pétrolier.
- Le 27 août, Cameroon tribune indique sur la moitié de sa page 5 que les leaders d'opinion sont "au fait de la loi" sur le pipeline à la faveur d'un atelier organisé à leur intention par le Comité de pilotage et de suivi des pipelines.

C – Les informations du secteur forestier et du bois

- Le 4 août, La Nouvelle Expression constate sur 2/5 de sa page 6 que l'exploitation des forêts communautaires a été mise "entre parenthèses" par le Ministre de l'Environnement et des Forêts.
- Le 5 août, Cameroon tribune indique sur 2/5 de sa page 8 que le Ministre de l'Environnement et des Forêts a annoncé des mesures pour décourager les pillards des forêts communautaires.
- Le 11 août, Le Patriote note sur un encadré de sa page 8, la halte du Ministre de l'Environnement et des Forêts au gâchis des forêts communautaires.
- Le 12 août, Cameroon tribune publie sur 1/4 de sa page 24 un communiqué du Ministre de l'Environnement et des Forêts annonçant la tenue d'un atelier sur les forêts communautaires à Dschang.
- Le 18 août, The Herald souligne sur 2/5 de sa page 6 que les experts du Bassin du Congo partagent au Cameroun l'expérience d'une gestion efficace de la gestion des forêts du Bassin du Congo.
- Le 20 août, La Gazette Républicaine signale sur 1/4 de sa page 6 que la décision du Ministre de l'Environnement et des Forêts de suspendre les forêts communautaires a été une prise de position maladroite.
- Le 21 août, Cameroon tribune indique sur 2/4 de sa page 11 la tenue d'une conférence des Ministres de l'Environnement et des Forêts du Bassin du Congo, pour le renforcement de la réglementation en matière d'exploitation forestière.
- Le 25 août, La Nouvelle Expression souligne sur 1/3 de sa page 7 qu'après un an au gouvernement, les ambitions de Clarkson Mbiangor, le Ministre de l'Environnement et des Forêts ont été "inexploitées" car, il "prônait le changement des mentalités pour gagner le combat de la gestion durable de nos forêts et leurs écosystèmes".

D – Les initiatives en faveur de l'environnement

- Le 1^{er} août, Cameroon tribune signale sur la moitié de sa page 14, la réhabilitation du lac municipal d'Ebolowa.

E – Les atteintes à l'environnement

- Le 29 août, La Nouvelle Expression alerte sur 2/5 de sa page 10 que la ville de Kribi est menacée par la pollution pétrolière.

F – Généralité sur l'environnement

- Le 22 août, Mutations annonce sur un filet de sa page 5 la visite du Ministre congolais de l'environnement au Cameroun.

G - Les informations de la faune

- Le 25 août, Cameroon tribune consacre ses pages 10 et 11 aux animaux du jardin zoobotanique de Mvog-Betsi à Yaoundé.

H - Les prises de position sur l'environnement

- Le 21 août, Chief Tanyi Mbianyor, le Ministre de l'Environnement et des Forêts note sur ¼ de la page 11 de Cameroon tribune que les Ministres de l'Environnement et des Forêts du Bassin du Congo doivent mettre leurs efforts en commun pour une meilleure gestion des forêts.
- Le 25 août, Armand Louis-Paul Etoa Akoa, le conservateur du jardin zoobotanique de Mvog-betsi indique sur la moitié de la page 12 de Cameroon tribune que sa structure a "une mission de récréation et de recherche".
- Le 26 août, Stéphane Doumbé Billé, un enseignant de droit public à l'université de Lyon 3 indique sur la moitié de la page 7 de Cameroon tribune que la connaissance des textes dans la protection de l'environnement est importante.

I — L'aménagement du territoire

1 – L'aménagement des routes

a – La voirie urbaine

- Le 22 août, Mutations constate sur 1/5 de sa page 5 qu'un projet du Ministère de la Ville a sorti Ahala, un quartier de Yaoundé, "de la boue", à la faveur de la réhabilitation de la route qui désert ce coin.

b- Les routes rurales

- Le 4 août, Dikalo annonce sur 1/3 de sa page 3 que 47 km de route seront bientôt bitumés à Meyomessala, dans la province du Sud.

2 – La réhabilitation et construction des ouvrages

- Le 4 août, Cameroon tribune annonce sur la moitié de sa page 4, le démarrage imminent des travaux du pont sur le Wouri à Douala.
- Le 5 août, Cameroon tribune note sur la moitié de sa page 5 que le comité de réhabilitation du pont du Wouri est à pied d'œuvre.
- Le 8 août, La Nouvelle Expression alerte sur la moitié de sa page 4 que le gouvernement traîne à engager les travaux de réhabilitation du pont sur le Wouri, "alors que l'ouvrage présente, selon les experts, certaines fissures proches de l'effondrement".
- Le 12 août, Le Popoli alerte sur 3/4 de sa page 7 que le pont sur "le Wouri menace de s'effondrer".

J – Les avis d'appel d'offres

- Le 4 août, Cameroon tribune public publie sur ¼ de sa page 21, une décision du Ministre des Travaux publics portant résiliation de l'avis d'appel d'offres pour les travaux de cantonnage sur les routes revêtues du réseau ouest.
- Le 4 août aussi, Cameroon tribune consacre ¼ de sa page 21 aux résultats de l'avis d'appel d'offres du ministère de la Ville relatif à la réalisation des travaux d'entretien de certaines voiries dégradées des villes de Bafoussam, Bamenda, Bertoua, Edéa, Maroua et Yaoundé.
- Le 25 août, Cameroon tribune publie sur 2/4 de sa page 20 deux avis d'appel d'offres du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat pour la supervision et le contrôle des travaux de bitumage des voiries de certaines localités secondaires du Cameroun.
- Le 25 août, Cameroon tribune consacre 2/4 de sa page 20 à deux avis d'appel d'offres du ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat pour les travaux de bitumage des voiries prioritaires de certaines localités secondaires du Cameroun.
- Le 29 août, Cameroon tribune accorde 1/4 de sa page 22 à un avis d'appel d'offres du Ministère de la Ville pour la réalisation des travaux d'entretien de certaines voiries dégradées dans les villes de Douala, Foumban, Kumba et Loum.

K – Le thème de l'eau

- Le 06 août, Cameroon tribune note sur une brève de sa page 13 que « l'eau potable coule à Mbankomo ».

L – Dans la presse spécialisée

Dans sa livraison du mois d'août, Bubinga fait un gros plan sur les organismes génétiquement modifiés (ONG). A en croire ce journal, ces produits sont librement vendus dans plusieurs supermarchés de Yaoundé. A travers un dossier de 5 pages, Bubinga « tire la sonnette d'alarme sur cette question qui suscite tant de controverse à travers le monde ».

Dans cette édition, le journal de l'environnement signale également que 8 éléphants ont été massacrés dans la province de l'Est, non loin d'une localité forestière. Pour Bubinga, les auteurs de ce crime ont poussé leur zèle, jusqu'à le signer, « comme pour narguer les autorités ».

Bubinga dans ce numéro 70 fait également un clin d'œil au manioc. Pour ce journal, certaines communautés villageoises d'Akonolinga « entendent faire du développement de cette culture un facteur de leur essor socio-économique ».

II - Le thème du mois : La suspension de l'exploitation des forêts communautaires objet de controverse

Le Ministre de l'Environnement et des Forêts, Tanyi Mbianyor Clarkson Oben décidé en début août de suspendre la délivrance des lettres de voitures et autres avantages permettant l'exploitation des forêts communautaires. Une décision qui a été diversement appréciée par la presse nationale.

"Forêts communautaires : vers la fin des pillages ?", s'interroge Cameroon tribune dans son édition du 5 août. Pour cette publication, *"Des profiteurs ont réussi à extraire des forêts communautaires 7600 mètres cube de bois au cours d'une année. Soit près du quadruple de la norme prévue par la réglementation en vigueur."* A en croire le quotidien gouvernemental, *"Sous le couvert de présidents d'Organisations non gouvernementales (ONG) ou de Groupements d'intérêts communautaires (GIC), des hommes d'affaires avaient mis au point des méthodes pour faire main basse sur les forêts du pays. Les villageois ainsi spoliés se contentaient tout simplement des miettes que les profiteurs leur offraient."* C'est cette triste situation qui est selon Cameroon tribune, à l'origine de la décision du Ministre de l'Environnement et des Forêts (MINEF) de suspendre l'exploitation des forêts communautaires car, il fallait mettre de l'ordre dans ce secteur. C'est pourquoi *"En concertation avec les communautés villageoises, le MINEF entend fixer de nouvelles règles d'exploitation des forêts communautaires"*.

Pour le journal La Nouvelle Expression, le MINEF a tout simplement mis l'exploitation des forêts communautaires *"entre parenthèses"*. D'après ce trihebdomadaire, l'Etat et les partenaires au développement qui investissent dans le secteur forestier s'interroge sur les moyens à mettre en œuvre pour une gestion rationnelle et efficiente des forêts communautaires. Car, *"les comportements déviants dans ce secteur sont nombreux, ulcèrent le Ministre de l'Environnement et des Forêts"*. Le journal de Séverin Tchounkeu révèle que *"L'Etat est lié à certaines communautés par des conventions de gestion qui les mettent à l'abri de certains désagréments dus aux exploitants véreux. L'absence de convention clairement définie actuellement dans 70% des cas des forêts communautaires notamment, ne permet pas à l'Etat, ni aux communautés bénéficiaires de pouvoir jouer leur rôle et de bénéficier des retombées des forêts communautaires qu'ils côtoient"*.

Des points de vue qui sont partagés par Le Patriote qui crie *"Halte au gâchis"* dans l'exploitation des forêts communautaires.

Des avis que La Gazette Républicaine ne soutient pas. Pour cette publication, la suspension de l'exploitation des forêts communautaires est *"encore une décision maladroite du MINEF"*. A en croire ce journal, il s'agit tout simplement d'une *"disposition tordue aussi bien dans la forme que dans le fond, qui installe la cacophonie au sommet de l'Etat et ronge le volet social"*.

Conclusion

Une fois encore les informations du secteur de l'environnement ont été à la remorque de l'actualité. Et pourtant, aucun événement majeur n'a occupé les devants de la scène tout au long du mois d'août. Peut-être notera-t-on une percée des informations environnementales en septembre ? Tous les espoirs sont permis.